

2015

Vivre à Mizérieux



- 1-Elus-Personnel
- 2-Mot du Maire
- 3-Tarifs communaux 2016
- 4-Conseil Municipal 11/02
- 5-Budget communal
- 6-Conseil Municipal 26/03
- 7-Conseil Municipal 9/06
- 8- Conseil Municipal 30/06
- 9-Conseil Municipal 25/09
- 10-Conseil Municipal 3/12
- 11-Investissement Communal
- 12-Investissement Communal
- 13-RPI Nervieux-Mizérieux
- 14-Sou des Ecoles RPI
- 15-Office du Tourisme
- 16-Infos COM-COM
- 17-Club des Amis du 3^{ème} âge
- 18-CCAS
- 19-La Cantate du Triolet
- 20-FNACA
- 21-Le Comité des Fêtes
- 22-Calendarriers manifestations
- 23-Maison d'accueil 'Les Thuyas »
- 24-Micro Crèche
- 25-Conscrits
- 26-Etat Civil
- 27-Urbanisme
- 28-Civisme

Mairie de Mizérieux

Heures ouverture au public :
Mardi et vendredi de 10h à 18h

Tel/Fax : 04 77 27 23 72

Email : mairie.mizerieux42@wanadoo.fr



Site : mizerieux.fr

Le Maire
Marcel GEAY

1ère Adjointe
Marie-Thérèse DOSSON

2ème Adjointe
Florence POYET TISSOT

3ème Adjoint
Jean-Louis BEAU

Conseiller Municipal
Yves LIONARD



Conseiller Municipal
Laurent THOMAS

Conseiller Municipal
Christian VACHEZ

Conseiller Municipal
Yves CHARLIOT

Conseiller Municipal
Romain DUCHEZ

Conseillère Municipale
Caroline ESPARVIER

Conseiller Municipal
David BURELIER

MEMBRES DES GROUPES DE TRAVAIL « AFFAIRES COMMUNALES »

BATIMENTS COMMUNAUX

Yves CHARLIOT – Marcel GEAY – Thomas LAURENT

VOIRIE/ECLAIRAGE PUBLIC/ENVIRONNEMENT/OM

Jean-Louis BEAU – Romain DUCHEZ – Christian VACHEZ

ASSAINISSEMENT

Jean-Louis BEAU – Romain DUCHEZ – Christian VACHEZ

URBANISME

Marie-Thérèse DOSSON – Marcel GEAY – Yves LIONARD

RPI/RELAIS MATERNELLE/ADM

Caroline ESPARVIER – Marie-Thérèse DOSSON

FLEURISSEMENT

Romain DUCHEZ – Florence POYET TISSOT

GESTION SALLE

Marie-Thérèse DOSSON

COMMUNICATIONS/BULLETIN MUNICIPAL

Florence POYET TISSOT – Marie-Thérèse DOSSON
Caroline ESPARVIER

REVISION LISTE ELECTORALE

Marcel GEAY – Marie-Thérèse DOSSON
Roger GIRAUD (délégué du TGI)

CCAS

Marcel GEAY – David BURELIER – Christian VACHEZ
Florence POYET TISSOT – Marie-Thérèse DOSSON
Chantal DUMAS – Annie COTE
Catherine CHARLIOT – Patrice MEUNIER
(personnes extérieures)

COMMISSION IMPOTS DIRECTS

Titulaires : Marcel GEAY – Florence POYET TISSOT
Laurent THOMAS – David BURELIER – Fabien GALLOT
Bertrand SERVOS – René RIVIERE
Suppléants : Yves LIONARD – Romain DUCHEZ
Chrystelle FLATTIN – Aurélien CAMILLERI
Marie-Lucie TISSERAND – Jean-Claude CREPET



**Agent technique
Lucien TOURNUS**



**Secrétaire de Mairie
Marie GERIN**



**Employée de service
Denise OGGURECK**



A l'occasion de cette fin d'année 2015, je tiens à vous remercier de votre confiance et vous transmets mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2016.

L'équipe municipale poursuit l'édition comme chaque année depuis les années 85.

Il s'agit de maintenir l'information des habitants sur les actions et réalisations menées par la municipalité et les associations, celui-ci permet de faire le point sur les projets en cours, et de préparer ceux à mettre en place.

Je profite de ce moment pour remercier et féliciter Florence, qui en a la charge, mais aussi Marie notre secrétaire, pour son apport de connaissance, et bien sûr sa mise en page.

Administrer sa commune, c'est l'aimer, vouloir la rendre plus attractive, accueillante et prospère dans la mesure des moyens dont nous disposons. C'est également faire en sorte de répondre le mieux possible aux attentes des habitants. C'est enfin se doter de tout ce qui nécessite et permet son essor.

Pour continuer sur cette voie, les membres de ma nouvelle équipe mettent toutes leurs compétences pour notre village soit un modèle de solidarité, de respect et de développement partagé, pour tout cela je les remercie sincèrement pour leur dévouement.

Il est indispensable que notre action soit comprise et appréciée de tous, tout en suivant le programme élaboré en début de mandat.

Il faut avoir la volonté de le mener à bien, en se confortant aux contraintes budgétaires, et sans pour autant augmenter la pression fiscale des administrés.

Nous nous attachons à faire vivre notre commune, comme en témoigne son évolution et son attrait.

Je profite de ce petit mot pour remercier mes collègues du Conseil Municipal avec lesquels j'ai le plaisir à travailler et bien sûr mes adjoints, pour preuve de cet engagement, c'est bien le nombre de fois où leur véhicule est stationné devant la mairie.

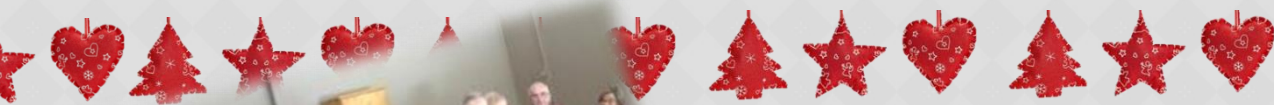
J'ajouterai toute ma motivation pour honorer toute la confiance que vous m'avez accordée.

Le début de mandat nous rappelle que les connaissances financières des politiques de rigueur engagées par l'Etat vont nous obliger à un grand sens du discernement et de l'anticipation lors des prochaines écritures budgétaires,

L'évolution du paysage territorial nous conduit à une plus grande implication dans les structures intercommunales puisqu'aujourd'hui si une majorité des communes de la communauté de communes de Balbigny se positionnent en faveur de communautés de l'arrondissement de Roanne, ce n'est pas le cas de Mizérieux qui vient de se positionner, selon nos origines foréziennes.

Pour conclure ce mot, je tiens à saluer ici l'engagement et le professionnalisme de notre personnel communal et vous donne rendez-vous dimanche 10 janvier 2016 afin d'échanger les vœux autour d'un verre.

Bonne lecture
Marcel Geay



L'Équipe du Conseil Municipal
à le plaisir de vous inviter

Dimanche 10 janvier 2016
à partir de 11h
Salle du Chevalard

Elle vous présentera ses meilleurs vœux de bonheur pour l'année 2016 et les habitants de nouvelles maisons

Elle clôturera cette cérémonie par le traditionnel verre de l'amitié



2016

	HABITANTS COMMUNE	HORS COMMUNE
--	----------------------	--------------

GRANDE SALLE DU CHEVALARD (180 personnes)

Week End et jours fériés	350.00 €	700.00 €
Une journée en semaine (du lundi au vendredi)	280.00 €	300.00 €
Associations locales -RPI Nervieux/Mizérieux	Gratuit	
Forfait nettoyage salle pour les Associations	50.00 €	
Forfait nettoyage salle en option	120.00 €	

PETITE SALLE DU CHEVALARD (50 personnes)

Week End et jours fériés	250.00 €	400.00 €
Une journée en semaine (du lundi au vendredi)	180.00 €	200.00 €
Associations locales -RPI Nervieux/Mizérieux	Gratuit	
Forfait nettoyage salle pour les Associations	50.00 €	

GÎTE COMMUNAL

Chambre 2 personnes (1 lit double)	25.00 €	35.00 €
Chambre 4 personnes (1 lit double + 2 lits 90)	25.00 €	40.00 €



SALLE COMMUNALE (30 personnes)

Week End et jours fériés	100.00 €
Associations locales	Gratuit
Participation chauffage du 1/10 au 30/04	20.00 €



CONCESSION CIMETIERE

Perpétuelle	130.00 € le m2
Cinquantenaire	65.00 € le m2

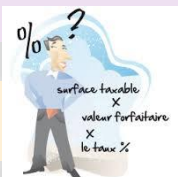
ASSAINISSEMENT

Forfait	60.00 €
Consommation	0.88 € le m3
Base par personne (foyer utilisant seulement un puits)	30m3
Base par personne (foyer en dessous du seuil par adulte)	30m3
Base par personne (foyer en dessous du seuil par enfant)	15m3
Taxe pollution	0.31 € le m3
Participation raccordement au réseau	2 500.00 €



URBANISME

Taxe Aménagement	3%
------------------	----



DEPOT SAUVAGE ET DEPOT DANS CONTAINER INADAPTE

Taxe	150.00 €
------	----------



Absents excusés : D BURELIER – R DUCHEZ –
C ESPARVIER (pouvoir donné à M GEAY)

Approbation de la précédente réunion.

Avancement station d'épuration.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du 28 janvier 2015 de la police de l'eau l' informant que le projet est validé par la DDT.

Le CM demande au cabinet ICA d'établir le DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) qui sera transmis ensuite à la DDT (Police de l'eau), au Conseil Général et à l'Agence Loire Bretagne.

Choix du bureau d'étude géotechnique.

Monsieur le Maire présente 4 devis pour l'étude de sol du terrain concerné par l'implantation de la future station.

Après délibération le CM retient l'entreprise ANTEMYS dans l'Ain pour un montant HT de 1 974,00€

Approbation travaux alimentation STEP aux Treyves.

Monsieur le Maire propose un devis du SIEL d'un montant de 8 636,00€ pour l'alimentation de la station.

Il convient de réfléchir au besoin de téléphonie sur le site afin d'effectuer les travaux en même temps.

Un complément d'information sera demandé et présenté au prochain conseil.

Approbation modification de la compétence environnement de la COM COM.

Après délibération le Conseil Municipal valide la modification des statuts de la COM.COM relative à la protection et la mise en valeur de l'environnement.

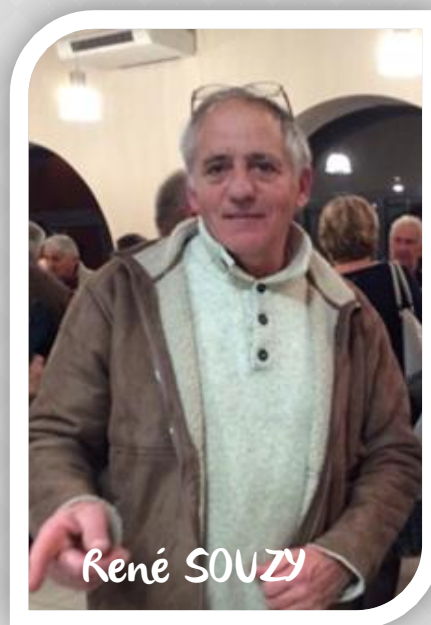
Questions diverses:

Le conseil municipal de Nervieux propose la modification de la convention relative aux frais de fonctionnement du RPI de la cantine et de la garderie. Le nouveau mode de calcul est fixé sur une participation au prorata du nombre d'élèves sur l'année scolaire et non plus sur l'année civile. L'appel de fonds se faisant de la façon suivante : de septembre à décembre et de janvier à août, réglé en 3 fois. Le conseil municipal valide cette proposition.

Monsieur le maire propose un tour de garde pour les élections départementales du 22 mars 2015 et du 29 mars 2015.

Le conseil municipal est informé:

- de l'avancement des travaux de la micro-crèche.
- des commentaires du contrôle de la MAGE sur la lagune actuelle.



Toute l'équipe Municipale tient à remercier le correspondant de Presse pour le travail effectué tout au long de l'année (Compte-rendu de CM, articles des manifestations associatives ou municipales ainsi que les photos qu'il a eu la gentillesse de nous transmettre pour illustrer ce bulletin.

Merci René !!!!!

Commune

FONCTIONNEMENT

Recettes	295 192.36 €
Dépenses	<u>-172 393.90 €</u>
Résultat Exercice	122 798.46 €
Report N-1	77 047.86 €
Résultat de clôture	199 846.32 €

INVESTISSEMENT

Recettes	30 488.45 €
Dépenses	<u>-108 212.50 €</u>
Résultat exercice	-77 724.05 €
Report N-1	30 618.43 €
Résultat de clôture	-47 105.62 €
RAR Recettes	0.00 €
RAR Dépenses	0.00 €
Affectation	<u>-47 105.62 €</u>

FONCTIONNEMENT

Recettes	
Résultat de clôture	199 846.32 €
Affectation	<u>-47 105.62 €</u>
Excédent N-1	152 740.70 €
Recettes attendues	<u>218 585.30 €</u>
Total	371 326.00 €

Dépenses	
Virement pour Invest.	147 721.00 €
Dépenses prévues	<u>223 605.00 €</u>
Total	371 326.00 €

INVESTISSEMENT

Recettes	
Affectation N-1	47 105.62 €
Virement du Fonct.	147 721.00 €
Recettes attendues	18 282.38 €
Reste à réaliser	0.00 €
Total	213 109.00 €

Dépenses	
Résultat N-1	47 105.62 €
Dépenses prévues	166 003.38 €
Reste à Réaliser	0.00 €
Total	213 109.00 €

Assainissement

FONCTIONNEMENT

Recettes	20 126.09 €
Dépenses	<u>-13 027.50 €</u>
Résultat Exercice	7 098.59 €
Report N-1	71 996.29 €
Résultat de clôture	79 094.88 €

INVESTISSEMENT

Recettes	11 537.93 €
Dépenses	<u>-6 329.69 €</u>
Résultat exercice	5 208.24 €
Report N-1	98 415.64 €
Résultat de clôture	103 623.88 €
RAR Recettes	0.00 €
RAR Dépenses	<u>-5 000.00 €</u>
Affectation	<u>98 623.88 €</u>

FONCTIONNEMENT

Recettes	
Résultat de clôture	79 094.88 €
Affectation	<u>0.00 €</u>
Excédent N-1	79 094.88 €
Recettes attendues	<u>24 015.12 €</u>
Total	103 110.00 €

Dépenses	
Virement pour Invest.	89 055.00 €
Dépenses prévues	<u>14 055.00 €</u>
Total	103 110.00 €

INVESTISSEMENT

Recettes	
Résultat N-1	103 623.88 €
Virement du Fonct.	89 055.00 €
Recettes attendues	612 407.12 €
Reste à Réaliser	0.00 €
Total	805 086.00 €

Dépenses	
Résultat N-1	0.00 €
Dépenses prévues	800 086.00 €
Reste à Réaliser	5 000.00 €
Total	805 086.00 €

COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

BUDGET PRIMITIF 2015

Jeudi 26 mars

Absente excusée : Caroline ESPARVIER

Approbation de la précédente réunion.

Approbation compte administratif 2014

Le conseil municipal prend connaissance des dépenses et recettes de l'année 2014 du budget communal et assainissement et approuve le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2014.

Vote des taxes communales

Monsieur le Maire propose de garder le taux actuel soit:

Taxe Habitation: 12,12%

Taxe Foncière Bâtie: 6,22%

Taxe Foncière non bâtie: 21,97%

CFE: 21,58%

Le CM accepte cette proposition.

Vote du budget prévisionnel 2015

Le conseil municipal prend connaissance du budget prévisionnel de la commune et de l'assainissement et accepte la proposition pour l'année 2015

Avancement travaux station épuration:

Monsieur le Maire informe le CM des informations relatives aux futurs travaux de la station. Rencontre avec le cabinet ICA vendredi 27 mars. Attente des résultats de l'étude de sol. Subvention de l'agence bassin Loire Bretagne 166 000€.

Questions diverses:

Après délibération, le Conseil Municipal :
Valide L'adhésion au SIF de la commune de Chambéon.

Accepte que les travaux de voirie au lotissement des mésanges soient reportés ainsi que les prévisions de travaux voirie communale située dans le même secteur, suite aux travaux de la station au bas du village

Le conseil municipal est informé:

Du soutien de la commune pour La Défense de l'Hôpital de Feurs.

De la reconduction du bail pour une durée de 12 ans avec Orange pour la location de 100m² d'un montant de 1 500€.

Du Voyage en Allemagne du RPI pour 11 élèves de Mizérieux, pour un montant de 1 100€.

Du changement de container à verres en bas du Bourg au point de regroupement.



**BUDGET
CCAS**

Compte Administratif 2014

Recettes : 4 235.00 €
Dépenses : -3 069.32 €
Résultat Exercice : 1 165.68 €
Report N-1 : -45.64 €
Résultat de clôture : 1 120.04 €

Budget Primitif 2015

Recettes prévues : 4 120.00 €
Excédent 2014 : 1 120.00 €
Total : 5 240.00 €
Dépenses prévues : 5 240.00 €

Mardi 9 juin

Aucun absent

Approbation De La Précédente Réunion

Choix adhésion compétence ADS (urbanisme) copler ou siel

Monsieur le Maire informe le CM que les documents d'urbanisme ne seront plus instruit par l'Etat (DDT).

Il convient d'après la Loi ALUR effective au 1 juillet 2015 de choisir un organisme pour instruire les actes d'urbanisme avec un coût supplémentaire pour la commune par document.

Après délibération l'ensemble du CM choisit le SIEL, pour une durée de 1 an, reconductible.

PRISE DE COMPETENCE « le Maire au nom de la commune » ADS

Monsieur le maire informe le cm de la compétence ADS et dénonce la signature au nom de l'état pour la mairie de Mizérieux.

Après délibération le cm accepte cette proposition.

Modification statuts COM.COM

Monsieur le maire propose l'adhésion au SMAELT (syndicat mixte d'aménagement et d'entretien de la L'Oise et la Toranche) au sein de la COM.COM. L'objectif est d'atteindre le bon état écologique des eaux sur notre territoire.

Après délibération le cm donne un avis défavorable à cette adhésion.

Dérogation collecte om

Monsieur le maire présente au CM les modifications proposées par la COM.OM pour la collecte des OM.

Une demande de dérogation est organisée pour une collecte bimensuelle des particuliers de notre commune, afin de réduire des passages inutiles. Pas de changement pour les collectivités et entreprises.

Après délibération le conseil municipal donne un avis favorable à cette demande.

Convention signalistique

Monsieur le maire donne lecture de la convention de l'office du tourisme de la COM COM sur les nouveaux panneaux réalisés et implantés sur notre commune.

La commune se doit l'entretien et l'existence de ces 2 panneaux.

Le CM valide cette convention.

Décision modificative

Monsieur le maire explique une modification de l'écriture budgétaire du budget assainissement pour 654.66€

Le CM accepte cette modification.

Avenant honoraires ICA (station épuration)

Monsieur le maire présente les propositions tarifaires du cabinet ICA pour un montant de 25 347€HT.

Après délibération l'ensemble du CM accepte cette proposition, pour l'étude du projet, pour le suivi de la réalisation du début à la fin des travaux, et quelque soit le montant de l'investissement.

Point sur l'ouverture des plis

« station épuration »

Monsieur le Maire donne rapport de la réunion sur l'ouverture des plis de l'appel d'offre de la station d'assainissement.

6 propositions tarifaires sont parvenues en mairie.

Après analyse, 3 entreprises ont été sélectionnées, une rencontre avec celles-ci est prévue jeudi 18 juin 2015.

Divers

Monsieur le Maire :

Informe le CM d'une nouvelle convention de Forez aquatique avec un regroupement des communes pour l'organisation des transports.

Le CM valide cette convention.

Informe le CM de la cotisation de 160€ pour l'année 2015 au groupement départemental de lutte contre les rats musqués et **propose** un piègeur pour démarrer la lutte. Le CM accepte cette proposition.

Le conseil municipal, après délibération :

Accepte le soutien contre la fermeture du service publique de la trésorerie de Balbigny.

Prend connaissance d'une nouvelle agence de service à la personne « sous mon toit » à Neulise.

Est informé de la fin des travaux de la micro crèche, des résultats du contrôle de sécurité et du début des inscriptions et de la nouvelle dénomination de la Société.

Mardi 30 juin

Absents excusés :

BURELIER David (pouvoir donné à Monsieur GEAY)

THOMAS Laurent (pouvoir donné à Monsieur GEAY)

Approbation de la précédente réunion)

Dossier station d'épuration

suite au dernier conseil, trois entreprises ont été sélectionnées puis auditionnées par les élus. La commission d'appels d'offres, après délibération, a sélectionné l'entreprise Leschel et Millet. Après délibération, le conseil municipal valide la signature de l'acte d'engagement avec l'entreprise Leschel et Millet pour un montant HT de 539 000€. Le dossier sera transmis au Conseil Départemental.

Questions diverses

L'entreprise "Tout pour le clocher" est intervenue sur les cloches de l'église suite à un problème de réglage. Le Conseil Municipal valide la mise en place d'un contrat d'entretien pour un montant de 200 € HT annuels.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nouvelle facturation de la station de broyage pour les déchets verts des communes et des particuliers non déposables en déchetterie: les déchets seront désormais facturés à la tonne (6 € la tonne) et non plus au mois.

Le Conseil Départemental informe les communes de la nécessité de renouveler la demande de subvention au titre des enveloppes de solidarité.

La Caisse des dépôts et consignations informe le Conseil Municipal de la possibilité de financer la TVA de la future station d'épuration par le biais d'un prêt à taux zéro.

Le Conseil Municipal étudie les devis concernant le bâtiment annexe au bâtiment communal, dont le permis de construire sera déposé en même temps que celui de la station d'épuration:

Le devis de l'EURL Duchez pour le terrassement, la fondation, le montage des murs et le chaînage s'élève à 4 423 €; des précisions à ce devis sont demandées. Un autre devis concernant l'aménagement du parvis de l'église est demandé.

Le devis charpente-couverture de l'entreprise Dumas est jugé élevé. Il est mis en attente. Un devis auprès d'une autre entreprise sera demandé.

Le Conseil Municipal est informé du passage de la commission fleurissement le 7 août au matin.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la baisse de la subvention de l'état à la commune de 20%.

Loi sur le handicap: chaque commune doit établir et rendre un document Cerfa à l'état concernant l'accessibilité des bâtiments publics aux handicapés, en vue de programmer des travaux d'adaptation. Le Conseil Municipal va s'informer sur les normes « handicapés » afin de mettre la commune en conformité avant l'établissement du document Cerfa.

La Communauté de Communes adresse le bilan du tonnage des déchets produits en 2014, valorisé ou non valorisés: le tonnage des déchets valorisés a augmenté en 2014.

La communauté de communes informe les communes du rejet du projet de passage des camions poubelle tous les 15 jours suite au refus de l'une des communes de la Communauté de Communes.

Monsieur le Maire prend les inscriptions aux concours de pétanque des élus le 5 septembre à Vérigneux, puis au concours de boules de Ste Foy Ste Sulpice le 19 septembre.



Vendredi 25 septembre

Absent excusé : Laurent THOMAS

Approbation de la précédente réunion

Avancement dossier station épuration

Monsieur le Maire informe du dépôt du Permis de Construire pour l'agrandissement du Local Technique pour entreposer différents matériels nécessaires à l'entretien de la station et que celui-ci a eu un avis favorable verbal de la DDT de Roanne. Il présente des devis de maçonnerie et de couverture et après délibération, le CM retient le devis de l'Entreprise DUCHEZ et celle de DUMORTIER pour un montant total de 14 736€ HT.

Il précise que la commune n'a pas lieu de déposer un document d'urbanisme à la DDT pour la création de la station d'épuration et que les subventions allouées à ces travaux s'élèvent à : 224 120.00€ du Département de la Loire et 166 925.70€ de l'Agence de l'Eau soit au total la somme de 391 045.70€ sur 573 705€ HT de Travaux. Il explique que le résultat de l'étude de sol effectuée par l'Entreprise SIC Infra début septembre est en attente.

Il donne lecture d'un courrier dans lequel les propriétaires et locataires du lotissement les mésanges demandent plus d'explications et d'informations concernant la construction de cette station validée par la police de l'eau. Le Conseil Municipal donne son accord pour que Monsieur le Maire les reçoivent en mairie pour leur donner la réponse à leurs questions.

Questions diverses

Le Conseil Municipal :

Valide la proposition de Monsieur le Maire pour une mise en non-valeur d'un montant de 245,40€.

Approuve le Rapport du prix et qualité de l'eau : Tarif 2015 Abonnement 83,16€ 1,52€/m³

Approuve le rapport du prix et de la qualité du service public d'élimination des déchets 2014 (une baisse de 40% des OM, une diminution de l'enfouissement et une augmentation du recyclage).

Prend connaissance de la proposition de Monsieur le Maire qui est de rehausser le croisement des Chambons pour les travaux de voirie 2016.

Est informé du projet de transfert du siège social de la Communauté de Communes de Balbigny dans les locaux lui appartenant situés dans la Zone du Bois Vert.

Accepte la candidature proposée concernant l'attribution du Leg Laffay 2015.



Jeudi 3 décembre

Tous présents

Approbation de la précédente réunion

Convention Mission Sage

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention et son adhésion financière.

Après délibération l'ensemble du CM décide de ne pas renouveler la mission SAGE auprès du Syndicat de la Loire.

Avis sur le SDCI

(Fusion intercommunalité)

Monsieur le Maire présente le projet SDCI proposé par le Préfet lors de la CDCI du 9 octobre 2015 à savoir la « fusion des communautés de communes de Feurs en Forez, des Collines du Matin et de Balbigny avec extension du périmètre aux 7 communes de la communauté de communes du Pays de St Galmier et aux 9 communes de la communauté de Communes de Forez en Lyonnais » dans une seule entité « Loire et Monts Communauté ».

Il explique qu'au sein de la communauté de Communes de Balbigny, il existe un désaccord sur ce projet de SDCI.

Suivant les exigences de la loi NOTRe et des ambitions de la commune de Mizérieux dans l'intérêt de la population, le Maire propose que, si l'avis pris de l'ensemble des communes de la Communauté de Communes de Balbigny lors de la réunion prévue le 7 décembre n'est pas favorable à la fusion, nous nous retirions de la Communauté de Communes de Balbigny pour rejoindre celle de Feurs en Forez.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité:

SE PRONONCE POUR le Schéma Départemental de Coopération de coopération Intercommunale proposé par le Préfet

DEMANDE à Monsieur le Préfet de prendre en considération sa position qui est de rejoindre la Communauté de Communes de Feurs en Forez si celle de Balbigny ne souhaite pas adhérer au projet du SDCI.

Devis taille des arbustes

Monsieur le Maire propose un devis de l'entreprise Copperé de Nervieux d'un montant de 1 678,81€ HT, pour la taille de haies vives le long de la route de Cleppé, des

cyprès et de la plantation d'une haie parking du Chevalard.

Après délibération le CM valide cette proposition.

Tarifs communaux

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal revoit les tarifs communaux applicables au 1er janvier 2016.

Monsieur le Maire propose de s'inscrire pour les permanences des élections régionales du 6 et 12 décembre 2015.

Point sur les travaux en cours

Monsieur le Maire informe le CM que les travaux de la station ont débutés le 23 novembre comme prévu.

Chaque semaine des réunions de chantiers sont organisées.

La remise en état du terrain de Monsieur Pépin sera effectuée dans les prochains jours.

Questions diverses

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal :

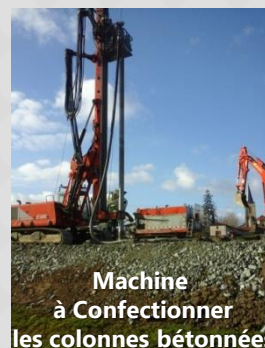
Accepte de mettre le chemin public accédant à la propriété de la famille Roche au lieu-dit Les Varennes en chemin privé.

Valide le devis de L'entreprise Duchez d'un montant de 2 069€ HT pour la rénovation de la place de l'église.

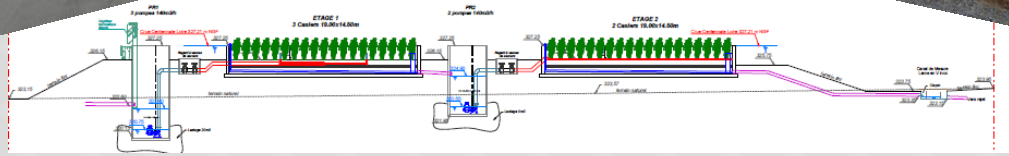
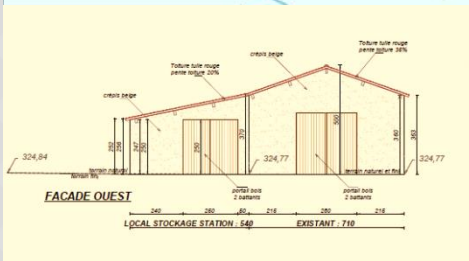
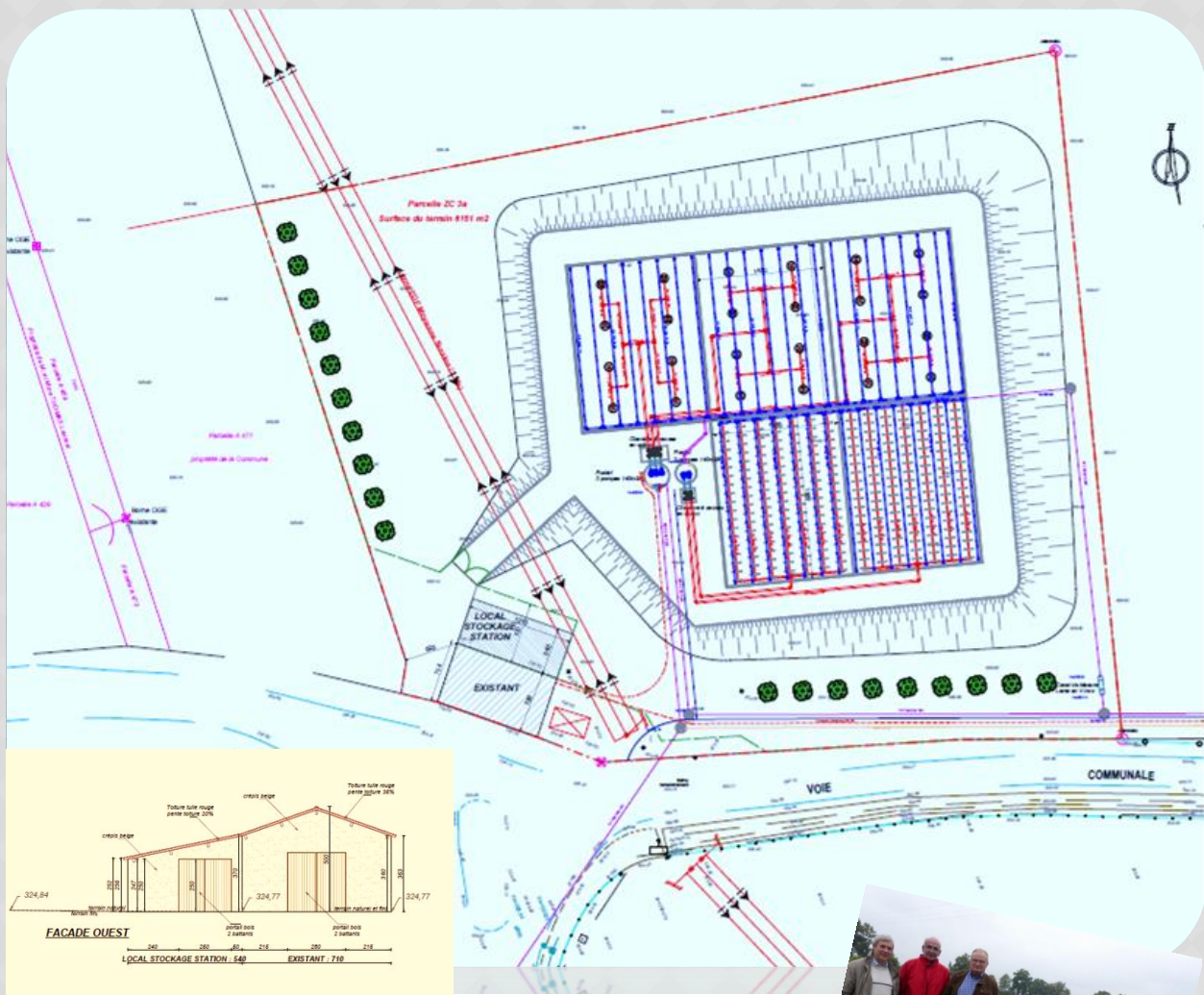
Valide la délibération pour le CCAS de ne plus faire de budget, mais de conserver la commission CCAS.



Lundi 23 novembre 2015
Ouverture du chantier
Station Epuration



Machine
à Confectionner
les colonnes bétonnées



d'épuration

Le projet consiste à réaliser la nouvelle station de traitement des eaux usées. Cette station d'épuration sera de type « filtres plantés de roseaux » à 2 étages. Ce nouvel ouvrage permettra d'améliorer les performances d'épuration. Un local de stockage de la station d'épuration sera créé au Nord de la construction existante.

La nouvelle station sera implantée sur la parcelle cadastrée n°3a, section ZD, lieu-dit les Prairies 42110 Mizérieux. La superficie du terrain « ZC 3a » du projet est de 6 151 m².

La parcelle « ZC 3a » est située en zone inondable mais ce nouvel ouvrage sera construit à 327,25 NGF, au-dessus de la crue de référence (côte 327,21 NFG).

La crue de référence sur la Loire est la crue de 1846 (4900 m³/s), supérieure à une crue centennale.

L'accès à la nouvelle station est situé au croisement des voies communales n°2 et n°3 dans le prolongement de la rue de l'Église.

Les filtres plantés de roseaux seront construits en élévation afin de les maintenir à l'abri en cas d'inondation. Les voiles en béton armé supportant la plateforme où sera posé le massif filtrant, garderont l'aspect naturel du béton. Un talus de 4,00 m de largeur et de hauteur variable (en moyenne 2,00 m, la hauteur entre la voie de circulation et le dessus des voiles béton étant d'environ 1,10 m), construit autour de la plateforme permettra l'accès aux filtres pour l'entretien quotidien.

Afin de réussir une bonne intégration paysagère, un écran végétal autour de la parcelle, sur les bords Ouest et Sud sera implanté. Les arbres ou arbustes choisis devront posséder les caractéristiques adéquates à leur utilisation (hauteur, résistance aux intempéries, entretien facile, éviter les arbres à feuilles caduques, etc...)

Le local de stockage aura une longueur de 12,10 m, une largeur de 5,40 m et une hauteur au faitage de 3,70 m, soit une surface de plancher de 60,84 m².

Les façades seront réalisées en crépis beige (idem existant) et la toiture aura une pente de 20 % réalisée en tuile rouge (idem existant) et posée sur charpente en bois.

Dans le local de stockage, les éléments qui y seront entreposés sont du matériel et outillage d'entretien pour la coupe des roseaux (râteau, outil de faucardage manuel, sac poubelle)...

PLAN DE FINANCEMENT

TRAVAUX	LESCHÉL ET MILLET	539 500 €
TEST		3 957 €
HONORAIRES	ICA E NVIRONNEMENT	25 347 €
ETUDE DE SOL	ANTEMYS	1 974 €
BORNAGE	PIGEON	1 930 €
FRAIS DE NOTAIRE	GUILLAUBET	789 €
PRESSE	PUBLIPRINT	208 €
	Total coût des travaux HT	573 705 €
Subvention Département de la Loire /station épuration		211 965 €
Subvention Département de la Loire /Collecteur de transfert		12 425 €
Subvention Agence de l'eau / station épuration		146 940 €
Subvention Agence de l'eau / Collecteur de transfert		19 985 €
	Total subventions	391 315 €
	Reste dû par la le budget assainissement commune HT	182 390 €

C'est sur un mois de décembre festif et convivial (marché de Noël, repas de Noël, spectacle à Andrézieux-Bouthéon) que s'achève cette année civile 2015 au RPI Nervieux-Mizérieux. Année qui fut par ailleurs riche de projets, d'activités, de nouveautés, d'apprentissages...



Côté projets, les élèves de CM1- CM2 de Mr Venet ont eu la chance de participer à un échange avec l'école Franz Mehring de Leipzig au mois de mai et juin 2015. Du 17 au 23 mai, nos petits ligériens se sont rendus à Leipzig où ils ont pu rencontrer leurs correspondants allemands et s'imprégner de la culture de ce pays.



En retour, les élèves allemands ont été accueillis en terre forézienne du 15 au 19 juin. Ce premier échange scolaire fut l'aboutissement d'un travail que les 27 élèves du RPI, leurs 34 correspondants et les enseignants ont préparé toute l'année.

L'ouverture culturelle et l'ouverture sur le monde ont également été travaillées par les autres classes du RPI. Ainsi, les maternelles ont pu se rendre à l'Opéra de Saint Etienne et à la Bastie d'Urfé; les CP- CE1 ont participé au projet "Ecole et cinéma", se sont rendus au Château de Bouthéon et ont assisté à un concert de musique de chambre; les CE2 et CM1 ont travaillé sur l'environnement, avec une intervention de la communauté de communes sur le devenir des déchets, la fabrication naturelle de produits d'entretien et la visite du centre de tri de déchets de Firminy; enfin les classes de CE2- CM1- CM2 se sont rendues à un spectacle musical à St Victor- sur- Loire. Tous les élèves ont par ailleurs participé à la semaine du goût, qui s'est déroulée la dernière semaine avant les vacances de la Toussaint.

En ce qui concerne les nouveautés, de nombreux aménagements ont été réalisés cette année dans l'école et à ses abords: côté garderie, le coin poubelle a été clôturé et le portail rehaussé; un sol amortissant avec une

marelle a été installé dans la cour des maternelles, de même qu'un bac à sable refermable; les poteaux de la cour des grands ont été entourés d'une mousse protectrice afin d'amortir les chocs; enfin des chicane ont été installées en bas de la descente du parking et le marquage au sol a été refait.

Tous ces projets, activités, sorties pédagogiques ou aménagements n'auraient pas vu le jour sans l'implication des personnels enseignants, du personnel communal, des bénévoles, des parents d'élèves, du Sou des écoles et des mairies de Nervieux et Mizérieux. Un grand merci à eux tous.

Depuis le mois de septembre, l'école accueille 156 élèves (dont 45 mizérois) répartis en 6 classes:

- PS-MS de Mmes Poirson et Simon: 27 élèves
- MS-GS de Mme Vial : 27 élèves
- GS-CP de Mme Champetinaud : 25 élèves
- CE1 de Mme Vacher : 23 élèves
- CE2-CM1 de Mme Darmet :27 élèves
- CM1-CM2 de Mr Venet : 27 élèves (et Mme Simon le jeudi)

Le RPI bénéficie toujours de l'intervention de Mme Ruth Haubert pour l'enseignement de l'allemand et depuis cette année, de l'aide administrative et pédagogique de Mme Boinon. Enfin les enfants ont pu faire la connaissance de deux nouveaux personnels: Mme Anaïs Philippon en tant qu'ATSEM et Mme Michèle Vacher, personnel polyvalent (cantine-garderie-maternelle).

Les TAP (temps d'activité périscolaire) se poursuivent les lundis, mardis, jeudis et vendredis, durant 45mn, de 15h30 à 16h15. De nombreuses activités y sont toujours proposées: jeux de société, activités manuelles, chant, yoga, sport, étude, ... Cependant, les mairies de Nervieux, Mizérieux, les parents d'élèves et le personnel de l'école sont à la recherche d'idées et de bénévoles pour organiser et encadrer les TAP des périodes à venir. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître auprès de Mr Venet, directeur du RPI, ou des mairies de Nervieux ou Mizérieux.

Excellente année, riche d'enseignements, à tous!





a connu une année 2015
Pleine de joies et de projets

L'association a pour objectif
de réunir les fonds
nécessaires au financement
des sorties scolaires

(+ déplacements en cars correspondants) :
cinéma, théâtre, sorties sportives, spectacles
divers ainsi que le voyage de fin d'année en
Allemagne effectué tous les deux ans (cette
année, chez nos correspondants de Leipzig).
Le sou des écoles a aussi une véritable
fonction d'animation locale sur les deux
communes de Nervieux et Mizerieux, en
particulier auprès des enfants. Le sou des
écoles s'est par ailleurs tout récemment
enrichi d'un **site internet** sur lequel
apparaissent les éléments de toutes nos
manifestations passées et à venir.
Jetez un coup d'œil !

<http://soudesecolesnervieux.wix.com>

Ainsi, sont donc désormais organisés chaque
année Loto, ventes de pizzas, carnaval,
spectacles (et soirée) de fin d'année
scolaire, participation à la marche du
Téléthon (relai de la ferme des
Gouttes/Nervieux) et le marché de Noël,
salle du Chevalard, fort d'une vingtaine
d'exposants, créateurs, artisans et
producteurs.

Cette année a enfin vu le jour le samedi 4
avril l'organisation pour la première fois
d'une marche et d'une course à pieds dont
le départ a été donné devant la salle du
Chevalard. 7 et 17Km pour découvrir les
magnifiques chemins et sentiers de bords de
Loire sur les communes de Mizerieux, Cleppé
et Nervieux. Il est à noter qu'il s'agissait de la
seule course à pieds organisée sur le territoire
de notre communauté de communes.
Conforté par **une première édition réussie**
malgré la pluie (130 coureurs, autant de
marcheurs), l'équipe du sou des écoles est
heureuse de vous annoncer la seconde
édition le 16 avril sur des formats quasi
identiques.

Président : Vincent COMTE (Mizerieux),
Vice Président : Denis GITENAIT (Nervieux)
Secrétaire : Arnaud POIZAT (Mizerieux)
Secrétaire adjoint : Maria RAFFIN (Nervieux)
Trésorier : Marie Pierre METTON (Nervieux)
Trésorier adjoint : Céline SERVOS (Nervieux)

Voici le programme des manifestations 2016 :

- Samedi 30 Janvier/20h30
Loto du Sou (salle du Chevalard/Mizerieux)



- Vendredi 12 Février/ 17h
Carnaval (départ école de Nervieux)
- Samedi 16 avril

Marche des bords de Loire / Mizérieux
(8,13 et 18Km, à partir de 7H30, salle du
Chevalard) et **Course** (8 et 18Km, départ
commun 16H devant la salle du Chevalard),
course enfants (départ 15H) puis pasta party.



- Vendredi 24 Juin
Fête de l'École (champ de foire / Grénieux)

- Vendredi 9 Décembre **16h/22h**
Marché de Noël
(salle du chevalard/Mizerieux)
D'autres dates sont encore attendues
pour des manifestations propres à
l'école.

